

qui venait d'atteindre pour la seconde fois ceux de ses collègues que l'on accusait de favoriser les nouvelles doctrines. Aucun doute qu'il ne fût parvenu promptement aux premières charges de la magistrature, si la modération de ses idées au milieu de l'effervescence générale, si d'ailleurs sa qualité d'étranger, n'eussent fait obstacle à son élévation.

Vers l'année 1570, Vintimille fut bien cruellement frappé dans ses affections : il perdit sa femme, après vingt ans de mariage. Il la regretta vivement, si l'on en juge par la touchante expression de ses regrets : « Tant qu'elle vécut, s'écrie-t-il, la vie ne me fut jamais à charge ; depuis qu'elle est morte, je n'ai pas connu un seul instant de vrai bonheur. Et s'il ne me restait une fille, gage de son amour, une fille et un gendre qui sont les appuis de ma vieillesse ; si Popon, cet invariable ami, ne m'avait assisté et reconforté dans ma détresse subite ; si, par ses prières et en élevant mes pensées vers Dieu, il ne m'avait rappelé à la vie, mes cendres et celles de cette épouse adorée reposeraient, à l'heure qu'il est, dans la même urne(1). »

Mais les consolations que Vintimille trouva auprès de personnes si chères ne lui suffirent pas encore : il embrassa le sacerdoce, donnant ainsi un irrécusable témoignage de l'orthodoxie de sa foi, et devint, tout en conservant ses fonctions de conseiller, archidiacre de Notre-Dame de Beaune, chanoine de Saint-Lazare d'Autun et doyen de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône (2). Sa mo-

(1) Ce passage est traduit de l'épigramme latine déjà citée, et qui parut en 1580.

(2) Claud. Roberti, *Gallia christiana*, in Episc. August., page 216 ; — Palliot ; — de la Monnoye, dans les *Bibliothèques françaises* de Du Verdier et La Croix du Maine, etc.